



Ordonnance de télécom CRTC 2026-60

Version PDF

Gatineau, le 1er avril 2026

Norouestel Inc. – Approbation d’une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve** la demande tarifaire suivante :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d’entrée en vigueur
Norouestel Inc.	AMT 1273 Tarif des services spéciaux – Introduction de l’article 782 – Service d’exploitation et d’entretien du système de radiocommunication mobile	19 février 2026	1 avril 2026

2. Le Conseil n’a reçu aucune intervention relativement à la demande.

3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d’approbation; une demande tarifaire n’est pas nécessaire.

Secrétaire général